



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur le Maire de Morteau vous informe :

A partir de lundi 30 mars, 9h30, un service de dépistage du Covid19 est mis en place, à Morteau, rue Victor Hugo, devant le laboratoire d'analyses Santé Labo.

Ce dépistage réalisé sur ordonnance est strictement réservé :

- Aux professionnels de santé dès l'apparition des symptômes évocateurs de Covid19.
- Aux patients présentant un risque de développer une forme d'infection grave et présentant des symptômes sévères, évocateurs du Covid19, sur prescription médicale seulement.

Conformément aux règles édictées par l'ARS pour éviter la propagation du virus, ces tests sont réalisés en mode « Drive in », c'est-à-dire que le patient reste dans sa voiture.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire prie la population de respecter les mesures de circulation prises par un arrêté temporaire de circulation dans la zone concernée :

- Sens unique de circulation dans la rue Jean Bouquet jusqu'au Chemin des Pierres
- Vitesse limitée à 30km/h
- Stationnement interdit au droit du 5 rue Victor Hugo (devant le laboratoire)

Enfin, Monsieur le Maire appelle à la responsabilité et au sens civique de chacun afin que ce dépistage se déroule dans les meilleures conditions possibles.